



TERMES DE REFERENCE

EVALUATION FINALE EXTERNE

Projet Puits Donateurs

Novembre 2022

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Sénégal, les services sociaux de base sont insuffisants avec des disparités croissantes entre les zones urbaines et rurales. En effet, selon l'ANSD, le taux d'accès à l'eau en milieu urbain est passé de 98 % à 98,8 % en 2017 tandis que celui du milieu rural est passé de 84,1 % à 91,3 %. Il subsiste, donc, de fortes disparités entre les zones. La qualité de l'eau reste un enjeu surtout pour les populations rurales du sud du pays comme Tambacounda où la pauvreté est très marquée. Tambacounda compte parmi les régions les moins dotées en services sociaux.

Le SIF intervient dans la zone de Tambacounda depuis 2012 où il a mené plusieurs projets de sécurité alimentaire avec un volet WASH non négligeable qui consistait à creuser et/ou à réhabiliter des puits pour une bonne exploitation des périmètres maraîchers mis en place au profit des populations vulnérables de ses zones d'intervention. Ce n'est qu'à partir de 2020 que le SIF a pu mettre en œuvre, dans la région de Tambacounda, un projet dédié à la thématique Eau, Hygiène et Assainissement (EHA). Le projet « Puits donateurs » est un projet annuel qui a permis, à ce jour (de 2020 à 2022), à 36 villages (1 forage / village) vulnérables de la région de Tambacounda d'avoir accès à une eau potable.

Dans le cadre de ce projet, la stratégie de réponse du SIF suit deux axes complémentaires. Il s'agit, d'une part, d'apporter une réponse aux besoins en eau des communautés ciblées en leur permettant l'accès à une eau potable en qualité et quantité suffisante par la construction/réhabilitation des forages solaires. D'autre part, il s'agit de promouvoir l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement en déroulant des paquets d'activités de promotion d'hygiène et d'assainissement en milieu communautaire.

Après deux ans consacrés à l'exécution du projet « Puits donateurs », la nécessité d'une évaluation externe finale s'est imposée pour d'une part se conformer aux procédures de suivi-évaluation du SIF et d'autre part consolider les acquis.

L'évaluation se déroulera dans 7 communes de la région de Tambacounda: Bamba Thialène, Kahène, Koussanar, Makacoulibantang, Nété boulou, Niani Toucouleur et Sinthiou Malem. Le consultant visitera au minimum 21 villages repartis dans les 7 communes d'intervention.

2. OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

L'objectif général de cette évaluation est de fournir de manière indépendante au SIF et aux différentes parties prenantes des éléments d'appréciation de la performance du projet vis-à-vis des critères définis par le CAD/OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité). En outre, cette évaluation a un objectif d'apprentissage visant à mettre en lumière et analyser les bonnes pratiques et leçons apprises afin de proposer des recommandations utiles favorisant l'amélioration globale des projets du SIF sur la thématique EHA.

De manière spécifique il s'agira de :

- **OS1** : Évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la viabilité/durabilité du projet avec un accent spécifique sur les modalités d'intervention du projet notamment à travers la mobilisation des services techniques de l'Etat et des collectivités territoriales dans la mise en œuvre du projet ;
- **OS2** : Analyser les changements survenus au niveau des groupes cibles et déterminer la contribution du projet à ces changements. Il s'agira notamment d'identifier les effets induits et les impacts résultant des diverses interventions du projet ;
- **OS3** : Évaluer la pertinence du projet en matière de ciblage des populations vulnérables et leur répartition géographique ;
- **OS4** : Apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires et la qualité de l'intervention notamment des ouvrages mis en place ;
- **OS5** : Identifier les besoins non couverts par le projet en matière de EHA et proposer des pistes de réponse ;
- **OS6** : Évaluer le niveau de prise en compte des aspects transversaux : genre et environnement ;
- **OS7** : Identifier les leçons apprises et formuler des recommandations utiles pour une suite du projet « Puits Donateurs » :
 - Quels sont les principaux enjeux (Groupes cibles, zone d'intervention, modalité d'intervention, activités, partenaires, etc.) sur lesquels le SIF devrait recentrer ses interventions futures sur la thématique EHA ;
 - Quels enseignements le SIF doit-il tirer des difficultés rencontrées et des réussites obtenues dans la mise en œuvre de ce projet ?

3. CRITÈRES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'évaluation sera effectuée sur la base des critères de l'OCDE incluant la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact. En outre, les critères de genre et environnement seront aussi pris en compte.

Critères	Question d'évaluation
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure le projet répond-il aux priorités nationales et mesures législatives prises en matière de EHA ? - Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la réalisation du Plan Sénégal Emergent (PSE) et des ODD ? - Jusqu'à quel point les stratégies d'interventions mises en place sont-elles conformes aux besoins exprimés par les bénéficiaires directs (les ménages) et les parties prenantes (ministères, autorités centrales et locales, communautés, etc.) du projet et comment s'adaptent-elles à leurs évolutions au fil du temps ? - Comment et à quel degré les bénéficiaires directs et les parties prenantes du projet ont-ils été impliqués dans la

	<p>conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les approches utilisées par le projet « Puits donateurs » étaient-elles les plus appropriées pour résoudre les problèmes ciblés ? - Les acteurs du niveau local/décentralisé ont-ils été consultés et/ou ont assuré le leadership dans le choix des zones d'intervention et des stratégies d'opérationnalisation ? - La méthodologie utilisée pour la sélection/l'identification des bénéficiaires est-elle adaptée ?
<p>Cohérence</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence interne : Dans quelle mesure les moyens et instruments de mise en œuvre étaient-ils suffisants pour la réalisation des objectifs du projet ? <p>Existe-t-il des synergies/interdépendances entre le projet « Puits donateurs » et les autres interventions menées par le SIF dans la région de Tambacounda ?</p> <p>Quelle est la cohérence du projet par rapport aux normes auxquelles le SIF adhère, notamment les normes SPHÈRE ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence externe : Le projet est-il en synergie avec les actions menées dans la zone par d'autres acteurs ? <p>Existe-t-il des liens de chevauchement ou de complémentarité avec d'autres projets menés dans la zone par d'autres acteurs ?</p>
<p>Efficacité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure les activités et les résultats escomptés du projet ont-ils été réalisés et dans le délai prévu ? Les interventions ont-elles permis d'atteindre les objectifs fixés et les cibles visées ? - Quelles améliorations le projet a-t-il apportées dans la conception, la mise en œuvre des interventions liées à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans les zones d'intervention et dans la coordination des acteurs ? - Quelles ont été les résultats obtenus par le projet sur le plan de la planification, de l'exécution et du suivi évaluation ?

	<ul style="list-style-type: none"> - Quels goulots d'étranglement ont été rencontrés à chaque étape du projet ? A quoi sont-ils dus et quelles mesures d'anticipation ou correctives devraient être envisagées ? Quelle a été l'efficacité des stratégies déployées pour répondre à ces défis ? - Quels ont été les principaux facteurs contextuels ayant favorisé ou entravé la mise en œuvre du projet ? Comment les facteurs (internes et externes) ont-ils affecté les coûts, les délais, les performances (ampleur et qualité des résultats) du projet ?
<p>Efficienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure le projet a-t-il été efficace en termes d'allocation, d'utilisation et de mobilisation des ressources financières (provision à temps des budgets, niveau d'exécution budgétaire, respect des procédures, efforts et résultats de mobilisation des ressources, etc.) ? - Dans quelle mesure la coordination et la collaboration efficaces avec les interventions et les partenaires existants ont-elles été prises en compte et établies ? - Quels facteurs ont affecté l'efficacité financière du projet et pourquoi ? Quelles mesures alternatives ou novatrices devraient être prises pour maximiser ou minimiser leurs effets ? - Existe-t-il des alternatives moins coûteuses qui auraient permis d'atteindre les mêmes résultats auprès des bénéficiaires finaux ? Ces alternatives ont-elles été explorées et utilisées ? - Quel est le degré d'efficacité des activités de formation et de sensibilisations réalisées ? Points forts ? Points faibles ? - À quel point la gestion du projet s'est-elle effectivement consacrée au contrôle de la performance et des résultats du programme ? Un mécanisme/système de suivi et évaluation a-t-il été mis en place et à quel point est-il efficace ? Des informations pertinentes sont-elles systématiquement collectées et exploitées ? Les données sont-elles sensibles au genre et désagrégées par sexe et suivant tout autre critère pertinent ? - Un mécanisme de remontée des plaintes a-t-il été mis en place ? Était-il inclusif ? - Les coûts de maintenance des infrastructures et équipements sont-ils à la portée des populations ?

Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure le projet a-t-il promu le processus d'appropriation, de renforcement des capacités, de partenariat, de coordination et de concertation entre les parties prenantes leur permettant de pérenniser les bénéfices des interventions ? - Comment le programme a-t-il intégré l'exigence de durabilité des ouvrages et des effets sur les populations dans la conception et la mise en œuvre de ses interventions ? - Sous quelles conditions les stratégies appliquées dans le domaine EHA pourraient être répliquées ou mises à l'échelle au sein ou au-delà du département de Koumpentoum ? - Est-ce que la stratégie peut subsister à la fin du financement ? Est-ce que le programme est en train de poser les bases pour une durabilité et appropriation des activités par les autorités locales ? - Les acteurs du développement local peuvent-ils en assurer la continuité si le projet venait à interrompre ses appuis ? — Les mesures visant la durabilité des acquis du projet ont-elles été pertinentes ? — Sous quelles conditions les acquis du projet peuvent être assurés par les communautés et bénéficiaires ?
Impact	<p>Quels sont les effets positifs et négatifs, primaires et secondaires, à court, moyen et long terme produits par l'intervention, directement ou indirectement, intentionnellement ou non.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existe-t-il des preuves de changement (positif ou négatif) ? Dans l'affirmative, quels facteurs ont contribué à ce changement ? Dans la négative, pour quelle raison ? - La vie des bénéficiaires et leur environnement ont-ils connu des changements (positifs ou négatifs) imprévus ? De quels changements s'agit-il ? Étaient-ils directement ou indirectement liés au WASH ou plutôt causés par des facteurs externes ?
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure l'environnement a-t-il été pris en compte dans le choix des infrastructures et des techniques de mise en œuvre ?
Genre	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet a-t-il favorisé l'égalité d'accès des hommes et des femmes, aux bénéfices résultant de la mise en œuvre du projet ? -

	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes ont-elles contribué au choix des sites et emplacements des infrastructures ? - Comment les besoins spécifiques des femmes et des groupes vulnérables sont-ils pris en compte ? - Comment les femmes sont-elles impliquées ou considérées dans la réalisation des interventions ? - Quels ajustements opérationnels et stratégiques seront nécessaires pour renforcer la place du genre et de l'inclusion sociale ?
--	--

4. MÉTHODOLOGIE

Le prestataire devra proposer et décrire sa propre méthodologie pour répondre à l'objectif de l'étude. Cependant, pour la conduite de cette évaluation, le SIF recommande une méthodologie basée sur une approche participative incluant les différentes parties prenantes avec une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives. Cette évaluation sera réalisée comme étant un exercice d'apprentissage et de capitalisation des acquis impliquant les bénéficiaires, les acteurs territoriaux et institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet.

La démarche méthodologique devra s'articuler ainsi autour des quatre éléments suivants :

- Collecte de l'information
 - **Revue documentaire**, le prestataire devra rassembler et analyser toutes les informations et tous les documents relatifs au projet « Puits Donateurs » (DTF, Rapports d'enquête CAP...) et les textes et lois régissant le volet EHA au Sénégal et nécessaires à la compréhension de son contexte. Les documents relatifs au projet seront fournis par le SIF ;
 - **Entretiens exploratoires** (Interviews d'acteurs clés), visant à effectuer des entrevues semi-dirigées avec les autorités locales, les partenaires intervenant dans les zones cibles, les agents locaux dans les domaines concernés par l'étude ;
 - **Entretiens individuels, entretiens collectifs et Focus group**, le prestataire devra visiter la zone dans le cadre de la conduite de cette étude, de façon à ce qu'il puisse s'entretenir avec les cibles de l'étude. Il sera demandé de recouper les informations recueillies dans les 7 communes indiquées.
- Traitement et analyse des données recueillies pendant la phase de terrain
- Rédaction puis présentation des rapports provisoires pour validation en plénière
- Rédaction du rapport final en intégrant les recommandations.

Principaux acteurs à rencontrer :

- Communautés des zones cibles,
- Autorités locales,
- Partenaires intervenant dans les zones cibles,
- Agents locaux des services techniques concernés.

La liste des personnes à rencontrer sera à finaliser en amont du début de la mise en œuvre de l'étude. Les équipes du SIF pourront transmettre les coordonnées des personnes ressources locales.

Personnes ressources au sein de l'équipe du SIF Sénégal :

- Responsable MEAL ;
- Coordonnateur Terrain ;
- Responsable WASH.

PROFIL DU CONSULTANT

Le prestataire doit-être un cabinet ou bureau d'étude, un regroupement d'experts nationaux ou un consultant indépendant.

Il (elle) devra répondre aux critères suivants :

- Disposer des spécialistes ayant des formations minimum BAC+5 en sciences sociales, EHA ou autre domaine pertinent pour l'évaluation ;
- Avoir des connaissances techniques dans le domaine EHA ;
- Excellente maîtrise du cadre légal et institutionnel du secteur EHA au Sénégal ainsi qu'une bonne connaissance des structures institutionnelles relatives ;
- Avoir au moins 7 ans d'expérience dans le domaine du suivi et évaluation des projets et programmes de développement social, avec au moins 5 ans comme chef d'équipe ;
- Avoir réalisé au moins 5 missions de réalisation d'études dans les domaines du EHA et/ou de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence (références exigées) ;
- Excellente capacité en matière de recherche, des méthodes d'analyse des données quantitatives et qualitatives et de production des études de qualité ;
- Excellente capacité de facilitation, de conduite des entretiens et de rédaction ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite ;
- Parfaite maîtrise du Français écrit et oral ;
- La maîtrise du wolof, du Peul et du Mandingue est un atout essentiel ;
- Avoir réalisé des mandats similaires au profit d'autres organisations humanitaires.

5. CALENDRIER

La durée globale de l'étude est fixée à 40 jours à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de rédaction et de dépôt du rapport final. Le consultant devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doit être conforme à la méthodologie proposée.

A titre indicatif, nous résumons le calendrier de la manière qui suit :

Durée	Activités	Responsable
01 jour	Briefing avec le SIF afin de s'assurer une compréhension commune et partagée sur les objectifs et les résultats de l'étude (discussion de la note de cadrage)	Responsable MEAL
02 jours	Rédaction et soumission d'un rapport de recadrage	Consultant
10 jours	Phase de terrain : collecte des données	Consultant
08 jours	Élaboration et soumission d'un rapport provisoire	Consultant
05 jours	Retour du SIF (sur le rapport provisoire)	MEAL (Équipe SIF)
01 jour	Atelier de restitution	Consultant
05 jours	Élaboration du rapport final et de synthèse et soumission	Consultant
05 jours	Retour du SIF (sur le rapport final)	MEAL (Équipe SIF)
03 Jours	Soumission du rapport final et de la synthèse tenant compte des retours du SIF	Consultant

La date de démarrage souhaitée de cette étude **est le 18 janvier 2022.**

6. LIVRABLES

Au terme de la consultance, les principaux livrables à remettre au SIF sont les suivants :

- **Une note de cadrage** : celle-ci aidera à cerner le cadre du travail, déterminer les grandes lignes et permettre au SIF de bien comprendre en amont la suite de l'étude afin de faire ses observations. Cette note de cadrage permettra en outre de faire une meilleure coordination entre les équipes du prestataire et les équipes du SIF (au besoin et si nécessaire) pour la bonne exécution de l'étude.
- **Les outils de collecte des données** ;
- **Les comptes rendus des entretiens et ateliers** : tous les ateliers et entretiens avec les différentes parties prenantes ainsi que les communautés seront documentés et fournis au SIF à l'issue de l'étude.

- **Un rapport provisoire** : en français, montrant clairement les changements (positifs ou négatifs) induits par le projet « Puits Donateurs ». Ce rapport comportera des recommandations claires, réalistes et utiles pour orienter des interventions futures du SIF sur le thématique EHA. Il sera transmis au SIF, au plus tard 8 jours après le retour de la mission de terrain. Le SIF aura à son tour 5 jours pour analyser le document et transmettre ses commentaires.
- **Un rapport de l'atelier de restitution/validation des résultats provisoires** : 6 jours après le dépôt du rapport provisoire, un atelier sera organisé par le prestataire au bénéfice des cadres du projet du SIF ainsi qu'aux différentes parties prenantes et invités du SIF. Un rapport de cet atelier sera remis en même temps que le rapport final et le SIF y fera des retours en même temps que le rapport final.
- **Un rapport final** : en français, prenant en compte les observations. Il sera rédigé selon le canevas décrit dans les présents TDRs.
- **Une synthèse de rapport final** : en français (de 3 à 5 pages), avec les objectifs de l'étude, le résumé des résultats et les recommandations sera produite et soumise avec le rapport final dans un délai de 3 jours après les échanges autour du rapport provisoire.

Les rapports provisoire et final comporteront au maximum 50 pages (hors annexes) selon la structure suivante :

- Page des titres ;
- Table des matières ;
- Introduction ;
- Contexte et justification de l'étude ;
- La méthodologie de l'étude ;
- Les résultats détaillés de l'étude ;
- Recommandations ;
- Bibliographie ;
- Annexes.

7. Moyens logistiques et humains

a. Logistique

Tous les coûts liés à l'étude et notamment à la collecte des données seront aux frais du consultant, et à inclure dans l'offre financière, y compris les moyens de déplacement et l'hébergement.

b. Humains

Le prestataire prendra en charge tous les coûts liés aux ressources humaines impliquées dans cette étude. Le contrat de consultance précisera la conduite à tenir par les agents du prestataire dans les communautés ainsi que les informations relatives à la politique de protection de l'enfance, à la redevabilité et au code de conduite du SIF.

8. Soumission des offres

La réponse des consultants intéressés par cette offre devra contenir les éléments suivants :

Une offre technique qui comprend :

- Une note de cadrage : compréhension des TdRs et présentation de la méthodologie utilisée (5 pages max.)
- Les CVs détaillés des personnes proposées pour réaliser l'étude, mettant en lumière les expériences similaires et les évaluations et études déjà réalisées ainsi que des références ;
- Un plan d'action avec chronogramme prévisionnel de l'étude ;
- Documents attestant la reconnaissance de l'existence légale du soumissionnaire (registre de commerce, NINEA...);
- Au moins un exemple de rapport d'une étude similaire réalisée par le consultant ;
- 3 références.

Une offre financière :

Le consultant inclura dans la proposition financière la BRS (taxe de 5 % sur les prestations à déduire et à reverser à l'Etat) ou la TVA — selon son régime fiscal, ainsi que tous les différents frais nécessaires à la bonne mise en œuvre de l'étude :

- Ses honoraires ;
- Ses déplacements ;
- Ses frais d'hébergement pendant le déplacement sur le terrain
- Le personnel pour la collecte des données

Afin que l'offre financière soit valide, merci de la présenter sous forme de devis avec toutes les informations utiles, notamment : en-tête avec vos coordonnées, date, client, signature, cachet, durée de validité de l'offre, etc.

Les propositions techniques et financières seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation suivants :

Critères	Valeur	Facteurs	Valeurs facteurs
Qualification/Expérience Professionnelle	30 %	Expérience et capacité dans le domaine EHA	40 %
		Expérience et capacité dans le domaine de la sécurité alimentaire	20 %
		Expérience avérée dans le domaine du suivi-évaluation et gestion de projet	20 %
		Références du consultant	20 %

Compréhension des TdRs et Méthodologie proposée	50 %	Rigueur et pertinence de la méthodologie proposée par rapport aux TdRs	100 %
Proposition financière	20 %	Coût de la proposition qui entre dans l'enveloppe financière	100 %

Les consultants intéressés devront soumettre leur dossier par mail aux adresses suivantes : logistique.sn@secours-islamique.org et recrut.sn@secours-islamique.org avant le 28 décembre 2022 avec la mention « **Consultance pour l'évaluation finale du projet Puits Donateurs** »

Pour toute question ou remarque concernant ces termes de référence, merci de vous adresser à l'adresse email suivante : resp.meal.sn@secours-islamique.org

Le Secours Islamique France est une organisation intervenant dans la protection de l'enfant. Par conséquent, tout acte de candidature emporte l'engagement à respecter la politique de sauvegarde de l'enfant adoptée par l'institution. Aussi, tout antécédent (action, coaction ou complicité) relatif à des comportements professionnels à risque sera une cause de rejet systématique du dossier du candidat en question. Des références approfondies seront demandées pour cette consultance.